



Une force collective d'animation territoriale

Le **Conseil de Développement Territorial du PETR Val de Loire Nivernais** est une association de droit privé, composée de trois collèges (représentants des entreprises, vie associative, habitants et institutions publiques). Les délégués du PETR sont désignés par les 6 intercommunalités – dont l'agglomération de Nevers - qui composent ce territoire de 151.000 habitants (70% du département de la Nièvre).

A la fois lieu de réflexion prospective, instance participative et force de propositions auprès de ses élus, ces interventions consistent en la mise en œuvre des objectifs de développement, d'accompagnement, de conseil et de financement des projets définis par le comité syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Val de Loire Nivernais. Il a pour objet de définir et de mettre en œuvre les conditions à même de favoriser un aménagement et un développement axé sur l'attractivité sur territoire. Le conseil de développement a donc un rôle d'initiateur de projets, d'assistant, d'accompagnateur et de coordonnateur sur des thématiques différentes : aménagement, filières locales, économie, service à la personne, mobilité...

Les missions sont assurées par une équipe de huit collaborateurs jeunes et dynamiques.

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Val de Loire Nivernais porte un Contrat Local de Santé. Les Contrats Locaux de Santé impulsés par l'Agence Régionale de Santé ont pour objectifs de soutenir les dynamiques locales de santé sur les territoires en traitant de la structuration du réseau médical et de la réduction des risques liés à la santé à travers la promotion et l'accompagnement des démarches de prévention notamment en direction des jeunes et des personnes âgées.

Pour contribuer à la mise en œuvre cette stratégie, le Conseil de Développement Territorial recrute :

Chargé(e) de mission santé

CDD d'1 an (transformable en CDI) - 35 heures hebdomadaires

MISSIONS

Sous la responsabilité du directeur et du Président du Conseil de Développement, les missions consisteront à :

- **Mettre en œuvre le Contrat Local de Santé (CLS) du Pays**
- **Suivre les contractualisations** avec les financeurs (ARS, Conseil Régional de Bourgogne, Département, CPAM) en lien avec le CLS. **Mettre en place des outils** de suivi, d'observation et d'évaluation des dispositifs
- Entretenir des relations de travail partenarial avec tous les acteurs du Pays, **les mobiliser et les mettre en réseau**. Contribuer à **l'élaboration de diagnostics partagés** entre acteurs institutionnels en lien avec les objectifs du CLS. **Traduire les orientations politiques en plans d'action**
- S'efforcer de **faire émerger (ou identifier) les projets santé** d'initiative locale, s'inscrivant dans la stratégie du CLS et la stratégie d'accueil. Les analyser objectivement dans le cadre des commissions thématiques. **Proposer les modalités de mise en œuvre** des projets locaux et des programmes d'actions
- **Assurer la promotion, le suivi sur le terrain et l'évaluation** des projets retenus, labellisés par le Pays et bénéficiant de financements publics
- **Coordonner et accompagner** les projets santé s'inscrivant dans le CLS et la stratégie d'accueil
- **Montage et instructions** des demandes de subventions, des appels à projet et suivi de leur versement
- Contribuer aux **rapports d'activité** annuels.

Le chargé de mission santé sera amené à travailler étroitement avec les autres membres de l'équipe du Conseil de Développement, en charge de l'animation des différentes contractualisations passées par le PETR et le Conseil de développement Territorial (Etat, Région, Département, Fonds européens LEADER), de la revitalisation centre-bourg et de la promotion territoriale.

PROFIL RECHERCHE :

- De formation Bac + 5 avec une spécialisation dans les domaines du développement local, de la santé publique et/ou sciences sociales.
- Compétences en ingénierie de projets, qualités relationnelles et rédactionnelles indispensables.
- Expérience appréciée dans l'organisation d'événementiel.
- Autonomie de travail et sens de la coordination entre équipes, directions et instances décisionnelles, esprit d'initiative et de synthèse, capacité d'animation.
- Connaissance des collectivités et du milieu rural et périurbain.
- Pratique des financements publics (Etat, Région, département). La connaissance des fonds structurels européens (FEADER ou autres FEDER, FSE) serait un plus.

CONDITIONS D'EMPLOI :

CDD (1 an puis passage en CDI)

Lieu de Travail : Varennes-Vauzelles + déplacements sur le Val de Loire Nivernais

Réunions en soirée

Permis B

Rémunération brute annuelle : 25 000 – 30 000 selon expérience

CANDIDATURE

Le candidat devra adresser :

- une lettre de motivation
- un CV.

Documents à adresser à M. le Président du Conseil de Développement territorial du PETR Val de Loire Nivernais **au plus tard le 31 mars 2021** :

- de préférence par mail à mani.cambefort@valdeloirenivernais.fr
- ou par voie postale à :

Conseil de Développement Territorial du PETR Val de Loire Nivernais
25 rue Benoit Frachon
58 640 VARENNES VAUZELLES
Contact téléphonique : 03 86 21 20 69